



1875 | 2025

La lettre de Catherine Di Folco
sénateur du Rhône
2025

[Voir la version en ligne](#)
Si vous désirez imprimer cette newsletter
[Téléchargez le PDF ICI](#)

Janvier 2025



La lettre de **Catherine Di Folco** Sénateur du Rhône

EDITO

Mercredi 4 décembre dernier, dans une alliance de circonstance, le Nouveau Front Populaire et le Rassemblement National ont voté la censure du gouvernement Barnier qui aura des répercussions profondes tant sur le plan national qu'international.

Cette censure entraîne une période d'incertitude et d'instabilité en ce qui concerne la politique économique et sociale. Toutes les décisions et projets en cours ont été suspendus affectant des secteurs clés tels que nos collectivités territoriales, le secteur de la santé, de l'éducation ou encore le monde agricole et toutes les infrastructures de notre pays. Par conséquent, les travaux du Sénat ont été ajournés.

Je tiens à saluer Michel Barnier et son gouvernement qui avaient engagé un courageux travail de redressement des finances publiques avec la volonté de défendre les intérêts de nos institutions alors que notre pays traverse une situation grave.

Agissant dans une logique de responsabilité, l'ensemble des sénateurs a voté le projet de loi spéciale afin d'assurer la continuité de la vie de la nation.

Vendredi 13 décembre, le président de la République a nommé François Bayrou Premier ministre. Celui-ci a constitué son gouvernement le 23 décembre. Je salue l'engagement de mes collègues sénateurs Bruno Retailleau, François-Noël Buffet, Sophie Primas, Nathalie Delattre, Françoise Gatel, Thani Mohamed Soilihi qui restent dans l'équipe gouvernementale, ainsi que l'arrivée de Philippe Tabarot, reconnu pour son expertise en matière de transport.

La censure a suffisamment blessé notre pays. Il est plus qu'urgent de se remettre au travail et que la France se dote rapidement de textes budgétaires pour l'année 2025.

Il nous faut impérativement et immédiatement un cap et une boussole. Nous le devons à tous nos concitoyens.

Les travaux au Sénat reprennent ce mardi 14 janvier par l'examen de la proposition de loi permettant d'acheter des produits alimentaires de base avec des tickets-restaurant (pâtes, légumes, viande, farine...). De plus, nous reprenons l'étude du projet de loi finances 2025 là où il a été interrompu en décembre dernier.

Enfin, je tiens à adresser tout mon soutien et ma solidarité à nos compatriotes Mahorais frappés par le cyclone Chido. Toutes mes pensées vont aux victimes et à leurs familles ainsi qu'aux services de secours mobilisés sur place.

Tout au long du mois de janvier j'aurai plaisir à assister aux traditionnelles cérémonies de vœux et partager avec les élus et les habitants d'agréables moments de convivialité.

En ce début d'année, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement et souhaite partager avec vous cette parole de William Arthur Ward, écrivain américain :

C'est impossible, dit la Fierté

C'est risqué, dit l'Expérience

C'est sans issue, dit la Raison

Essayons, murmure le Cœur

Que les hommes et les femmes, notamment les responsables politiques, quel que soit leur parti, mettent de côté leur fierté, leur soif du pouvoir, laissent parler leur cœur et s'engagent avec courage au service du bien commun et de l'intérêt général.

Bien sincèrement.

Catherine DI FOLCO

BONNE ANNÉE



*"Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ;
quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire" -Georges Clémenceau*

RÉUNION D'INFORMATION



Mon collègue Laurent Somon, Sénateur de la Somme a organisé le 2 décembre, en collaboration avec l'AMF 80, deux réunions de présentation de la loi du 30 décembre 2024, visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie.

En qualité de rapporteur de ce texte, il m'a sollicitée afin de faire une présentation et de répondre aux questions des participants, maires et secrétaires de mairie. Environ 80 personnes, élus et agents, se sont déplacées de tout le département.

Les échanges sur le nouveau statut des secrétaires généraux de mairie, les missions, le plan de requalification, les campagnes de promotion interne, les formations, l'avantage spécifique d'ancienneté, ont été fort intéressants et les questions très nombreuses.

Je remercie Madame Christelle Hiver, maire de Doullens, Monsieur Pierre Durand, maire d'Ailly-sur-Noye pour leur accueil chaleureux dans leur mairie, ainsi que Madame Bénédicte Thiébaud, présidente de l'AMF 80, Madame Alexandra Lanas directrice de l'AMF 80 pour l'organisation matérielle de ces réunions et Monsieur Claude Cliquet, président du CDG80 et Madame Céline Couriat, directrice du CDG80 pour leur présence.



VOUS ACCUEILLIR



20 novembre
visite d'élus de Mions, Mornant et Chabanières dans le cadre du Congrès des Maires

SUR LE TERRITOIRE



16 novembre
Sainte Barbe des sapeurs-pompiers de
Messimy



24 novembre
Salon du Patrimoine organisé
par l'Araire à Messimy



30 novembre
Inauguration de la médiathèque à Orléanas
©CD69 – Julien Bourreau



30 novembre
Inauguration du restaurant scolaire à Orléanas



7 décembre
 Sainte Barbe des sapeurs-pompiers de Brignais et Vourles
 ©CD69 – Julien Bourreau



13 décembre
 Inauguration de l'agrandissement de l'école maternelle et du restaurant scolaire à Brindas
 ©CD69 – Julien Bourreau

CÉRÉMONIES DES VŒUX



4 janvier - Vaugneray



4 janvier - Saint-Martin-en-Haut
 ©CD69 – Julien Bourreau



5 janvier - Saint-Laurent-de-Chamousset



8 janvier - Blacé



9 janvier
 département du Rhône en présence du Ministre de l'intérieur François-Noel BUFFET
 Photo de droite : Coq by Capeb - décoré par des jeunes représentant tous les métiers de l'artisanat du bâtiment
 à l'occasion des Worlskills 2024 à Lyon



11 janvier - Messimy
et mise à l'honneur de deux jeunes champions,
Denis Lefaure en Handi Kart et Gabin Gemelas en Jujitsu brésilien



11 janvier - Craponne

13 janvier
Centre de gestion de la fonction publique
territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon



May-Si Yang
Collaboratrice parlementaire

Philippine van der Meulen
Collaboratrice parlementaire

Rappel, la permanence de Messimy est définitivement fermée.

Pour nous contacter par écrit, par téléphone ou par mail voici les coordonnées à enregistrer dans vos fichiers :

Madame Catherine DI FOLCO - Sénateur
Senat - Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06

Tél. 01 42 34 14 63

c.di-folco@senat.fr - p.van-der-meulen@clb.senat.fr - ms.yang@clb.senat.fr

www.catherinedifolco.com